

Commission Formation secteur ARBITRE

Arbitre de Club Sportif

Formation 2021 - 2022



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES



DEVELOPPEMENT
EMPLOI
FORMATION



Calendrier Formation Arbitre de Club Sportif

✦ **Inscription avant le 15 septembre 2021.**

Mise en place des pôles de formation et convention entre FFSB et CBD avant le 15 octobre 2021.

✦ Journée de formation N° 1 : Samedi 30 oct **ou** Dimanche 31 oct **ou** Samedi 13 nov **ou** Dimanche 14 nov.

✦ 2 matchs de club sportif accompagnés par un arbitre confirmé entre les deux journées de formation.

✦ Journée de formation N° 2 : Samedi 15 jan **ou** Dimanche 16 jan **ou** Samedi 05 fév **ou** Dimanche 06 fév.

✦ 1 match de club sportif accompagné par un arbitre confirmé après les deux journées de formation.

✦ Examen d'arbitre de club sportif : Dimanche 24 avril 2022. Lieux en fonction des pôles de formation.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES





Formation ouverte :

- Aux arbitres départementaux.
- Aux arbitres de Trad.
- Aux arbitres régionaux qui souhaitent renforcer leurs connaissances en participant uniquement aux journées de formation théoriques.
- Suivre la formation d'arbitre de club sans avoir suivi des matchs sera compliqué.
- [Testez vos connaissances.](#)



Mise en place d'une formation :

- Organisation des pôles de formation sur le territoire suivant la situation géographique des candidats.
- 8 candidats maximum par pôle de formation.



Prise en charge financière :

- Restauration, hébergement, vacations et déplacements des formateurs à la charge de la FFSB.
- Restauration, hébergement des candidats à la charge de la FFSB.
- Frais pédagogiques, documentation à la charge de la FFSB.
- Déplacements du candidat à la charge du CBD du candidat.



CONTACT et INSCRIPTIONS

Fiches d'inscription

Les fiches d'inscriptions se remplissent directement en ligne :

[Lien pour la fiche d'inscription](#)

Inscription avant le 15 septembre 2021

Demande de renseignements

Les demandes de précisions sur la formation des arbitres de club sportif doivent être adressées à :

Jean-Jacques Pothier

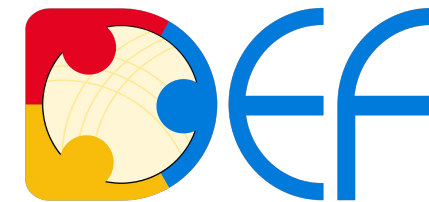
- jj.pothier@ffboules.fr
- 06 37 00 96 90

Lionel ABERT

- l.abert@ffboules.fr
- 06 11 18 42 77



Fédération Française du Sport-Boules



Cellule Développement Emploi Formation